

Bordeaux, le 23 mai 2020

Coronavirus : point de situation

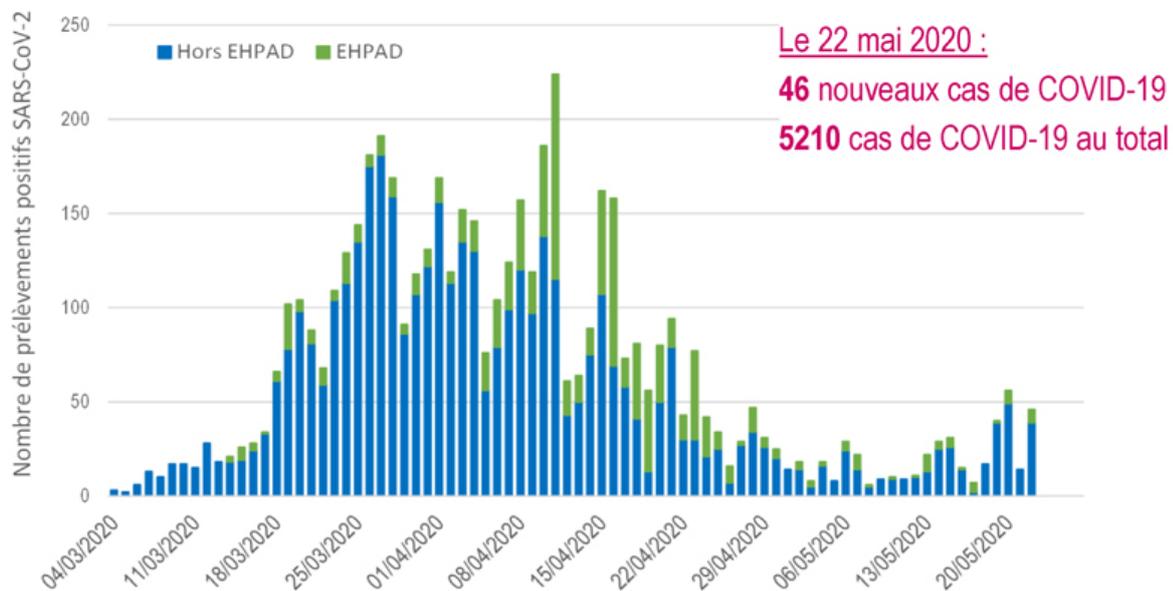
Point sur l'évolution de l'épidémie de Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine

>> Cas confirmés rapportés par les laboratoires de Nouvelle-Aquitaine

L'épidémie poursuit sa progression à bas bruit dans notre région avec **46 nouveaux cas confirmés recensés par Santé publique France le 22 mai, ce qui porte le total à 5 210** depuis le début de l'épidémie.

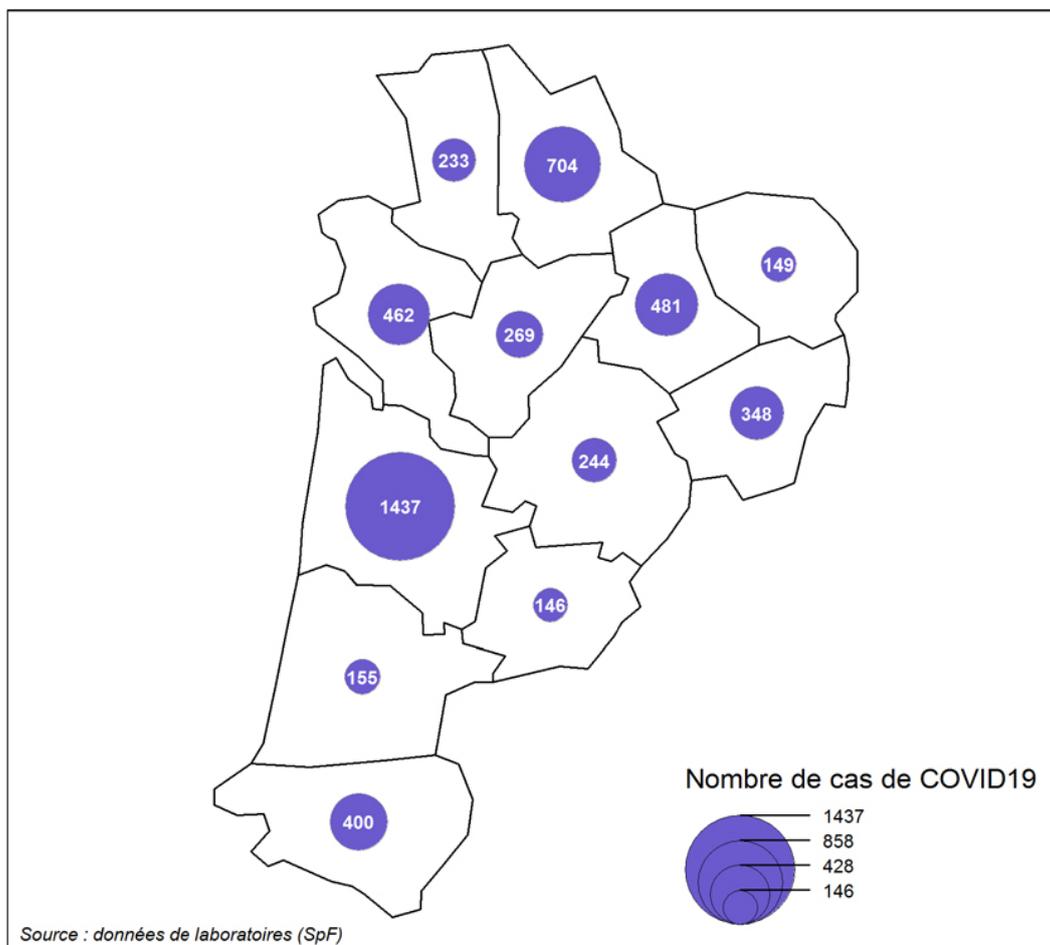
En raison de la mise en place de la nouvelle plateforme de remontée des données de dépistage des laboratoires, les chiffres indiqués ci-dessus sont probablement sous-estimés.

Figure 1 - Evolution quotidienne du nombre de prélèvements positifs au SARS-CoV-2 en Nouvelle-Aquitaine



(Source : Santé publique France)

Figure 2 - Nombre de résultats biologiques positifs pour SARS-CoV-2, par département, Nouvelle-Aquitaine



(Source : Santé publique France)

>> Prise en charge et décès en Nouvelle-Aquitaine

- **374 personnes sont actuellement hospitalisées** ⁽¹⁾ (Le même nombre de personnes que la veille)
- **56 personnes sont actuellement en réanimation ou en soins intensifs** ⁽¹⁾ (- 1 par rapport à la veille)
- **1 821 personnes sont sorties guéries de l'hôpital** depuis le début de l'épidémie ⁽¹⁾ (+ 9 par rapport à la veille)
- Depuis le début de l'épidémie, **on déplore 382 décès** ⁽¹⁾ **parmi les personnes hospitalisées** (+1 par rapport à la veille)

⁽¹⁾ Source Santé publique France Nouvelle-Aquitaine au 23/05 à 14h

Tableau 5 - Nombre de cas de COVID-19, SI-VIC, Nouvelle-Aquitaine

	Hospitalisations en cours		Retour à domicile N (%)	Décès N (%)
	N (%)	Dont réanimation N (%)		
TOTAL	374	56	1821	382
DEPARTEMENTS				
16 - Charente	6 (2%)	1 (2%)	47 (3%)	12 (3%)
17 - Charente-Maritime	33 (9%)	4 (7%)	120 (7%)	46 (12%)
19 - Corrèze	52 (14%)	6 (11%)	106 (6%)	34 (9%)
23 - Creuse	20 (5%)	8 (14%)	52 (3%)	8 (2%)
24 - Dordogne	15 (4%)	1 (2%)	77 (4%)	12 (3%)
33 - Gironde	144 (39%)	22 (39%)	813 (45%)	142 (37%)
40 - Landes	10 (3%)	1 (2%)	63 (3%)	12 (3%)
47 - Lot-et-Garonne	18 (5%)	2 (4%)	57 (3%)	9 (2%)
64 - Pyrénées-Atlantiques	25 (7%)	3 (5%)	194 (11%)	26 (7%)
79 - Deux-Sèvres	12 (3%)	2 (4%)	55 (3%)	20 (5%)
86 - Vienne	21 (6%)	3 (5%)	121 (7%)	37 (10%)
87 - Haute-Vienne	18 (5%)	3 (5%)	116 (6%)	24 (6%)

(Source : Santé publique France)

>> Situation dans les EHPAD de Nouvelle-Aquitaine

Départements	Résidents								Personnel					
	Nombre de signalements ¹		Nombre de cas confirmés		Nombre de cas total ²		Nombre de décès dans l'établissement ^{3,4}		Nombre de décès à l'hôpital ^{3,4}		Nombre de cas confirmés		Nombre de cas total ²	
	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1	N	Variation par rapport J-1
Charente (16)	46	(+1)	51	--	58	--	10	--	0	--	39	(+1)	60	(+1)
Charente-Maritime (17)	59	(+2)	71	(+1)	188	(+4)	8	--	12	--	41	--	101	--
Corrèze (19)	20	(+2)	32	--	59	--	1	--	1	--	12	--	25	(+2)
Creuse (23)	34	(+2)	18	--	49	(+2)	6	--	1	--	25	--	33	--
Dordogne (24)	29	--	40	--	90	(-1)	11	--	1	--	24	--	46	--
Gironde (33)	145	(-1)	232	(-1)	653	--	32	--	41	--	126	--	386	(-2)
Landes (40)	27	--	5	--	19	(-1)	1	--	0	--	6	--	32	--
Lot-et-Garonne (47)	25	(+2)	6	--	39	(+2)	3	--	0	--	3	--	16	--
Pyrénées-Atlantiques (64)	91	--	102	--	237	--	22	(+1)	7	--	67	--	121	--
Deux-Sèvres (79)	57	--	28	--	75	(+2)	0	--	4	--	15	--	46	(+3)
Vienne (86)	59	(+1)	128	(-1)	196	--	19	--	9	--	93	--	124	(-2)
Haute-Vienne (87)	27	--	107	--	167	--	14	--	7	--	61	--	106	--
Total Région	619	(+9)	820	(-1)	1830	(+8)	127	(+1)	83	--	512	(+1)	1096	(+2)

¹Un signalement est défini par la survenue d'au moins un cas COVID-19 confirmé ou possible dans l'établissement parmi les résidents ou personnel

²Cas confirmés et possibles chez les résidents

³Cas confirmés et possibles décédés chez les résidents

⁴Données issues du dernier bilan transmis par l'établissement

(Source : Santé publique France)

Les chiffres collectés dans le tableau de Santé publique France sont **les données déclaratives** qui ont été transmises par les établissements entre le 1^{er} mars et le 23 mai 2020 à 9h.

Il est question de signalements pouvant émaner de structures ayant déjà fait des signalements ou même ayant clôturé des situations (cas suspects testés négatifs ou retour à la normale dans l'EHPAD).

L'ARS Nouvelle-Aquitaine procède à une vérification de ces données, en lien avec les établissements. Sont ainsi identifiés dans cette base de données :

- les signalements en doublon,

- les cas suspects testés négatifs,
- les situations revenues à la normale.

Au total, 397 EHPAD ont été concernés par un cas confirmé ou suspect de Covid-19 depuis le début de l'épidémie.

En isolant les signalements clos (tests négatifs ou retour à la normale dans l'établissement), il est établi qu'au **23 mai, 110 EHPAD sont actuellement concernés par une situation de Covid-19 confirmée ou suspecte parmi des résidents ou le personnel, soit 12,2 % des EHPAD de notre région** (898 EHPAD en Nouvelle-Aquitaine).

Pour rappel, dans le cadre de la doctrine du dépistage systématisé en EHPAD, l'ARS Nouvelle-Aquitaine le déclenche dès qu'un premier cas est confirmé chez un résident ou un membre du personnel. L'ensemble des résidents et du personnel de l'EHPAD sont alors dépistés.

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique**
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter**
- Éviter de se toucher le visage**
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres**
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades**

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus) **0 800 130 000**
(appel gratuit)

Cellule régionale de renseignements Covid-19
ars-na-contact-covid19@ars.sante.fr

Contact presse :
Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine
N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr